

PRIMA Québec
États financiers
au 31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14
Annexe	15

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 100
296, rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4C9

T 450 438-4249

Aux administrateurs de
PRIMA Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme PRIMA Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Saint-Jérôme
Le 28 mai 2019

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A112341

PRIMA Québec**Résultats**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Ministère de l'Économie et de l'Innovation - fonctionnement	550 000	467 317
Ministère de l'Économie et de l'Innovation - programmes	3 038 097	2 644 222
Autres apports		26 419
	<u>3 588 097</u>	<u>3 137 958</u>
Commandites	13 000	5 000
Cotisations des membres	84 575	92 147
Honoraires de gestion - privés	121 512	185 349
Honoraires de gestion - publics	49 563	118 012
Impartition		16 000
Inscriptions colloque	17 740	
Services	24 009	19 100
Produits nets de placement	133 306	172 405
Variation de la juste valeur des fonds communs de placement	15 684	(103 925)
	<u>459 389</u>	<u>504 088</u>
	<u>4 047 486</u>	<u>3 642 046</u>
Charges		
Animation en infrastructures de recherche et développement du Québec	54 047	24 236
Charges d'impartition		16 000
Contributions aux industries - universités	2 985 046	2 535 672
Dépenses administratives (annexe)	800 335	731 662
Mobilisation de la communauté	1 505	118 887
Frais de colloque	28 591	
	<u>3 869 524</u>	<u>3 426 457</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>177 962</u>	<u>215 589</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec**Évolution de l'actif net**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019		2018
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Actif net au début	684 708	11 707	480 826
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	188 436	(10 474)	215 589
Affectation d'origine interne (note 3)	(2 094)	2 094	
Solde à la fin	871 050	3 327	696 415

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec
Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	177 962	215 589
Éléments hors caisse		
Amortissement - immobilisations corporelles	10 474	8 536
Produits de placements réinvestis	(133 306)	(172 405)
Variation de la juste valeur des fonds communs de placement	(15 684)	103 925
	<u>39 446</u>	<u>155 645</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	(2 707)	(1 855)
Frais payés d'avance	(8 890)	6 660
Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation	3 196 090	1 328 778
Apports à recevoir - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	(360 591)	
Apports reportés	(2 969 546)	(1 952 055)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	8 030	17 663
Produits reportés - cotisations des membres	9 705	(10 807)
Produits reportés - revenus de service	(15 000)	15 000
	<u>(142 909)</u>	<u>(596 616)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(103 463)</u>	<u>(440 971)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(3 872 398)	(5 330 824)
Cession de placements	4 514 398	5 671 823
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 094)	(1 698)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>639 906</u>	<u>339 301</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	536 443	(101 670)
Encaisse au début	<u>83 157</u>	<u>184 827</u>
Encaisse à la fin	<u>619 600</u>	<u>83 157</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec
Situation financière
 au 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	619 600	83 157
Débiteurs	26 800	24 093
Frais payés d'avance	21 296	12 406
Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation	2 103 874	5 299 964
Apports à recevoir - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	<u>360 591</u>	
	3 132 161	5 419 620
Long terme		
Placements (note 4)	5 689 637	6 182 647
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>3 327</u>	11 707
	<u>8 825 125</u>	<u>11 613 974</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	108 283	100 253
Produits reportés - cotisations des membres	70 920	61 215
Produits reportés - revenus de service		15 000
Apports reportés - portion disponible (note 7)	737 054	1 789 959
Apports reportés - portion engagée (note 7)	<u>7 034 491</u>	8 951 132
	<u>7 950 748</u>	<u>10 917 559</u>
ACTIF NET		
Non affecté	871 050	684 708
Investi en immobilisations	<u>3 327</u>	11 707
	<u>874 377</u>	696 415
	<u>8 825 125</u>	<u>11 613 974</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

PRIMA Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Les activités de l'organisme ont pour but de valoriser et de développer en concertation les matériaux avancés dans le but d'accroître les retombées économiques et sociales et l'avantage concurrentiel de l'industrie au Québec et au Canada. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Inscriptions colloques et produits de commandites

Les produits d'inscriptions aux colloques et produits de commandites sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les colloques et les événements commandités ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des colloques et des commandites encaissés mais non encore gagnés est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Impartition et services

Les produits d'impartition et de services sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services sont rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont comptabilisées conformément à l'entente entre les parties, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. De plus, les cotisations des membres sont reportées et constatées linéairement sur la durée de la cotisation.

Honoraires de gestion

L'organisme constate ses produits d'honoraires de gestion selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les partenaires de recherche, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits comprennent les postes de la variation de la juste valeur des fonds communs de placement et les produits nets de placements, qui incluent les produits d'intérêts et les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements et la variation de la juste valeur des fonds communs de placement sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des résultats.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires et les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	3,5 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Contributions aux industries - universités

Les contributions aux industries - universités représentent les montants versés par l'organisme à des partenaires de recherche qui réaliseront les travaux de recherche approuvés. Ces contributions sont comptabilisées lorsque les montants déterminés lors de l'acceptation du projet sont versés en fonction de l'atteinte des critères inscrits aux contrats des projets de recherche subventionnés.

3 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, 2 094 \$ (1 698 \$ en 2018) ont été transférés de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

4 - PLACEMENTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Compte surintérêt, sans échéance	1 648 537	2 355 367
Certificats de placement garanti, de 1,95 % à 3,04 % (1,0 % à 1,7 % au 31 mars 2018)	1 006 422	804 375
Obligations corporatives		101 284
Fonds communs de placement obligataire	3 034 678	2 921 621
	<u>5 689 637</u>	<u>6 182 647</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>		<u>2018</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement informatique	74 080	70 753	3 327
Mobilier et agencements	16 326	16 326	9 529
Améliorations locatives	6 033	6 033	1 370
	<u>96 439</u>	<u>93 112</u>	<u>3 327</u>
			<u>11 707</u>

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	52 303	39 728
Déductions à la source	596	672
Salaires et vacances à payer	49 617	46 504
Taxes à la consommation	5 767	13 349
	<u>108 283</u>	<u>100 253</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 6 363 \$ au 31 mars 2019 (14 047 \$ au 31 mars 2018).

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions servant à couvrir les frais de fonctionnement et les frais de programmes qui seront encourus au cours des exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	10 741 091	12 693 146
Montant constaté à titre de produits	(3 588 097)	(3 137 958)
Montant reçu ou à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation	618 551	1 185 903
Solde à la fin	<u>7 771 545</u>	<u>10 741 091</u>

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

7 - APPORTS REPORTÉS (suite)

Le solde à la fin est divisé entre les éléments suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Portion disponible		
Appui aux infrastructures de recherche	146 278	197 825
Concours de recherche collaboratif	472 363	1 472 216
Mobilisation		1 505
Fonctionnement	118 413	118 413
	<u>737 054</u>	<u>1 789 959</u>
Portion engagée		
Appuis aux projets de recherche et de développement - contributions aux industries et aux universités	7 034 491	8 951 132
	<u>7 771 545</u>	<u>10 741 091</u>

8 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt :

Les placements temporaires ainsi que les placements en obligations corporatives portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre :

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
au 31 mars 2019

8 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

9 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location à long terme échéant le 31 mars 2022, à verser une somme minimum de 227 010 \$ pour des locaux. Les paiements exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 75 670 \$ de 2020 à 2022.

PRIMA Québec**Annexe**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	ANNEXE
	<u>2018</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<i>DÉPENSES ADMINISTRATIVES</i>		
Salaires et charges sociales	528 865	514 133
Assurances	5 646	5 510
Charges locatives	76 180	74 503
Communications	11 903	12 010
Conseil d'administration et comité	3 953	8 559
Consultants	31 227	26 762
Déplacements	9 980	2 766
Fournitures et frais de bureau	13 321	7 179
Frais bancaires	2 399	1 854
Frais de cofinancement	25 287	12 698
Frais d'évaluation des projets	21 455	22 780
Frais informatiques	3 112	3 870
Honoraires professionnels	26 895	11 175
Réunions et congrès	4 022	125
Taxes et permis	292	320
Télécommunications	25 324	18 882
Amortissement - immobilisations corporelles	10 474	8 536
	800 335	731 662